

Levallois-Perret, le vendredi 17 juin 2016

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Objet : demande de délai.

À nos parties prenantes :


Nous reconnaissons qu'une exigence clé pour la participation au Global Compact est la préparation annuelle et la présentation d'une Communication sur le Progrès (la COP) qui comprend une déclaration de PDG de support continu pour Global Compact, une description d'actions pratiques en ce qui concerne les principes Du Global Compact et une mesure de résultats ou résultats attendus.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et la présentation de notre COP. En effet, la concentration et l'analyse des actions menées par nos 12 filiales a pris plus de temps que nous l'avions planifié.

Nous demandons par la présente une période d'extension pour pouvoir afficher une COP qui décrit les efforts de notre groupe et le progrès pour mettre en œuvre les principes du Global Compact.

Notre nouveau rapport de COP sera posté sur le site Web Compact Global de L'ONU dans un délai de 30 jours au plus tard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués,



Mme Karine POULIQUEN
Chargée de communication